

Devenir référent·e· Vie intime, affective et sexuelle (VIAS)

CONTEXTE

Les référents désignés au sein de chaque établissement, service social ou médico-social ont pour mission de garantir l'effectivité des droits des personnes, en adéquation avec le cadre réglementaire et légal et notamment les préconisations de la circulaire du 5 juillet 2021. Cette formation permet aux référents d'être une ressource pour les professionnels de la structure ainsi que pour les personnes accompagnées. Ce professionnel « ressource » peut conduire des actions collectives innovantes, et accompagner les personnes si elles le souhaitent, leurs proches et les professionnels, dans toutes leurs démarches.

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser le cadre conceptuel et légal afin d'être une personne ressource
- ▶ Se doter de moyens professionnels pour soutenir les personnes concernées, leurs proches et les professionnel·le·s dans le champ de la santé sexuelle et du soutien à la parentalité
- ▶ Connaître des outils adaptés et programmes d'intervention en santé sexuelle et réduction des risques et des dommages (RdRD)
- ▶ Identifier les besoins spécifiques et les aménagements à mettre en œuvre
- ▶ Initier et/ou mettre en œuvre des actions concrètes en faveur du respect de l'intimité et de l'épanouissement de la vie affective et sexuelle
- ▶ Élaborer et piloter un plan d'action intégrant l'ensemble des acteurs

PROGRAMME

- ▶ **Maîtriser le cadre conceptuel et théorique**
Cadre réglementaire et légal / posture éthique
Définitions des concepts de santé sexuelle et de droits sexuels selon l'OMS
Connaissances en sexologie : réactions sexuelles, RdRD, paraphilies et conduites à risque, etc.
Soutien à la parentalité
- ▶ **Intégrer les missions des référent·e·s vie intime, affective et sexuelle (VIAS)**
Garantir le respect effectif des droits des personnes accompagnées
Contribuer à assurer une mission de protection
Connaître les outils en santé sexuelle et RdRD adaptés au public accompagné
Connaître le réseau de proximité
Veiller au juste positionnement des professionnel·le·s de l'accompagnement et du soin autour des conduites à tenir, des transmissions, etc.

RÉF. C49

PUBLIC

Tous les directeurs, cadres intermédiaires et chefs de service de l'accompagnement et du soin intervenant à domicile ou en ESSMS, intervenants pairs en santé sexuelle, administrateurs des ESSMS et d'associations

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

• François CROCHON

Sexologue clinicien, directeur du CeRHeS

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives et participatives, apports théoriques, échanges, témoignages, partages d'expérience, alternance de travail/ réflexion en groupe et en individuel, documents supports de formation projetés, exposés théoriques, étude de cas concrets

DURÉE DE LA FORMATION

5 jours, soit 35 heures

SESSION

- ▶ De 6 à 12 participants
- ▶ Colmar 22, 23, 24 mars et 12, 13 avril 2027
- ▶ 1 708€/personne

PROGRAMME

► Identifier les besoins spécifiques et les aménagements à mettre en oeuvre

Repérer les besoins des différent·e·s acteur·trice·s : personnes accompagnées, institution, professionnel·le·s, familles etc.

S'assurer que la dimension de la VIAS soit intégrée et respectée dans tous les textes institutionnels.

Veiller à l'intégration de la thématique VIAS dans tous les projets individualisés

► Initier, mettre en oeuvre et accompagner des réponses concrètes pertinentes

Charte coconstruite avec les personnes concernées

Information accessible et actualisée Prévenir, agir et réagir en cas de violence

Groupes d'éducation à la sexualité pour les mineur·e·s

Groupes d'expression autour de la VIAS

Soutien à la parentalité

Soirées débat pour les familles, l'entourage

► Élaborer et piloter un plan d'action

Définir un rétroplanning et/ou des points d'étape

Évaluer les actions mises en oeuvre